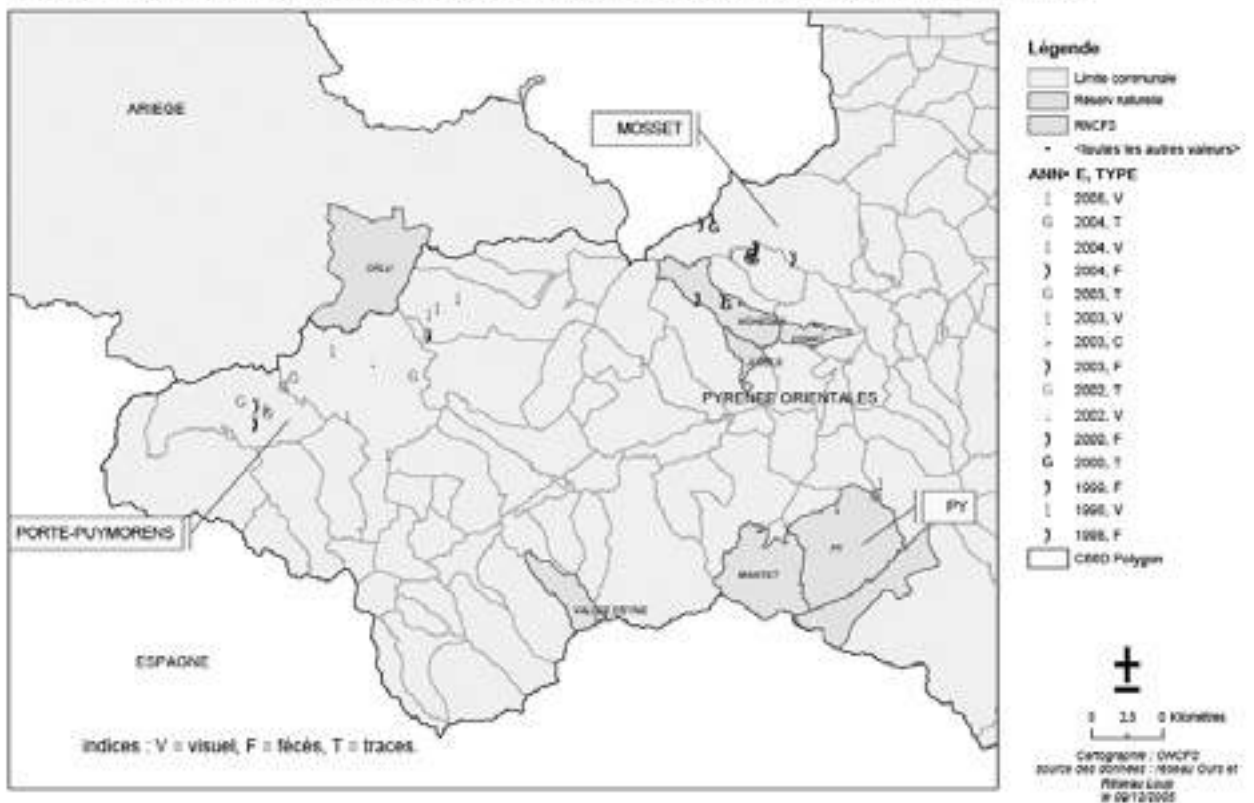


# A PROPOS DU LOUP DANS LES PYRÉNÉES

PAR ALAIN BATAILLE

Bilan des indices de présence dans les Pyrénées orientales depuis 1998 (probables et confirmés)



Le loup a disparu des Pyrénées fin XIXe siècle. S'il a totalement disparu en France au XXe siècle il est toujours resté présent en Espagne où l'on compte aujourd'hui une population estimée à 1500-2000 individus.

Les premières données validées ont identifié la présence du loup dans les Pyrénées-Orientales (PO) en 1999 (sur la base d'analyses génétiques), même si certains éléments, qui n'ont pas pu être confirmés, nous laissent à penser que cette présence remonte à 1996, voire 1995.

A la surprise générale et après plusieurs tests, les premières analyses génétiques réalisées ont montré que les loups présents dans les PO étaient de lignée italienne.

Si l'on s'attendait plutôt à une présence de

loup espagnol, il est bon de savoir que ce département se trouve pratiquement à égale distance des populations de loups ibériques (les meutes les plus proches de *Canis lupus signatus* se trouvent au Pays Basque, au sud de la Province d'Alava) que de celles de l'Arc Alpin (*Canis lupus italicus*).

Cet article vise à retracer la chronologie des informations disponibles sur la présence des loups, particulièrement dans les Pyrénées Orientales.

## DU MASSIF DE MADRES AU MASSIF DU CARLIT

Comme c'est souvent le cas, les premiers éléments de présence possible du loup ont

été des attaques à répétition sur ovins dès 1995/96, suivies en 1997 d'observations visuelles de canidés identifiés par les observateurs comme des loups dans le massif du Madres.

La sensibilisation, aux problèmes de prédation par la présence de l'ours, mais également par les dégâts sur le cheptel domestique et la faune sauvage par les chiens errants, des agents du SD 66 ONCFS et des personnels permanents de la réserve de Nohèdes, a sans doute été un facteur déterminant pour la détection du loup à cet endroit.

Quelques agents ont suivi la formation du Réseau Loup et des prospections hivernales sur la base du protocole de suivi utilisé dans les Alpes ont été mises en place.

Ces prospections actives ont montré très rapidement leur intérêt avec des relevés de 13 empreintes et pistes possibles de loups entre 1997 et 2000 et nous ont permis de collecter 17 excréments et 1 urine à des fins d'analyses génétiques. Sur ces 17 prélèvements, 7 ont été attribués au loup, tous de la lignée italienne, lignée identique à celle des animaux présents dans les Alpes françaises. Ce n'est qu'en 2003 que les analyses d'identification génétique ont permis l'individualisation d'un mâle A, d'une femelle B présents en 1999 et d'un mâle C en 2000.

Plus aucune information ne sera confirmée après 2001 dans le massif du Madres. A l'inverse, les témoignages se sont succédés dans le massif du Carlit, situé plus à l'Ouest, avec pas moins de 14 témoignages dont 8 probables. Une photo prise en 2002 ne laissait que peu de doute quand à l'identification d'un loup. Les prospections hivernales ont permis de découvrir 5 pistes probables de loups et la récolte de 2 excréments ont été typés par la génétique comme 1 mâle et 1 femelle présents durant l'hiver 2003/2004.

Il faut noter aussi que de nombreux autres échantillons ont été récoltés et ont montré la présence de chiens dans la montagne en hiver, de même que quelques proies sauvages non attribuables au loup. Après un hiver infructueux en terme de relevé d'indices, le printemps 2005 révèle à nouveau des indications de la présence de loups dans le massif du Carlit avec au moins 4 observations visuelles d'un loup dont l'une de 2 individus. Les troupeaux d'ovins sont rares dans ce massif du Carlit, ce qui explique peut-être le peu de dégâts où pour le moins, de demandes de constat de dommages. Toutefois, en 2005, nous avons réalisé deux constats correspondant peut être à deux attaques de loup sur ovins.

En 2004, le réseau de personnes formées à la reconnaissance et la recherche d'indices de loups s'est étoffé et compte aujourd'hui 37 correspondants répartis dans les départements 11, 09, 66, 64 et 31. Ces correspondants sont quasiment tous également correspondants du Réseau Ours Brun.

## PRÉSENCE DU LOUP DANS LES AUTRES MASSIFS

Quelques informations partielles ont été relevées dans le massif du Puigmal (sud du département) avec notamment une observation visuelle de 2 animaux en 2004 dans la vallée de l'Eyne à la frontière espagnole. De même, dans le massif du Canigou (Sud Centre), ont été relevés quelques indices proba-

bles, mais sans récurrence dans le temps, ni confirmation par la génétique qui a identifié des chiens.

## COLLABORATIONS INTER-SERVICES ET TRANSFRONTALIÈRES

Les premiers indices provenant de la Réserve naturelle de Nohèdes, c'est tout naturellement que le SD 66 a travaillé dans un premier temps avec le personnel de cette Réserve. Le suivi s'étendant à d'autres territoires, c'est avec la Confédération des Réserves Naturelles Catalanes (CRNC) que s'est développé ce partenariat.

Les contacts entre agents ainsi que le fait de travailler ensemble au sein du Réseau Ours brun ont permis une mise en oeuvre rapide des collaborations sur le thème du loup.



A la demande de la Préfecture des PO et de la DIREN Languedoc Roussillon, l'ONCFS, au travers du SD 66 et avec l'aide technique du CNERA PAD, pilote le projet de suivi pour lequel a été établie une convention, en collaboration avec la CRNC, la FDC 66. L'ONF a participé dans un premier temps avant de se retirer. Des collaborations effectives sur le terrain ont également été engagées progressivement avec les services départementaux limitrophes de l'ONCFS 11 et 09. Une collaboration avec le SIME (Syndicat Interdépartemental Montagne Elevage) a également été engagée, notamment pour la partie des mesures de prévention dans le massif de Madres.

La convention établie prévoit également un volet transfrontalier. Les contacts informels qui existaient entre le SD 66 et nos homologues de la Generalitat de Catalogne (Espagne) depuis les années 1980 ont été formalisés en 2002 par la signature d'une convention entre le Directeur de l'ONCFS et la Ministre de l'Environnement de la "Generalitat de Catalunya". Depuis 2004, la

présence du loup (lignée italienne) a été officialisée en Catalogne à la frontière avec les Pyrénées Orientales en 2004 (Sierra del cadí) et un plan de mesures d'aides et de compensations des dommages mis en place. Cette annonce s'est traduite immédiatement dans les faits par des échanges d'informations de terrain sur le loup et des formations relatives à l'expérience française. Cette collaboration reste au niveau informel en ce qui concerne l'Andorre.

## CONCLUSION

Cette chronologie des indices de présence du loup montre qu'il est plus que jamais nécessaire de travailler en collaboration inter-services mais aussi de développer la collaboration transfrontalière, pour améliorer la couverture du Réseau d'observation et augmenter la pression d'observation. La récurrence des informations pour établir le statut du loup dans les Pyrénées est ici primordiale. Tous ces indices montrent que le loup est vraisemblablement encore présent en 2005 dans le massif du Carlit et peut-être au sud dans le massif du Puigmal.

Ce qui est en bonne voie avec la Catalogne devrait être étendu à l'ensemble de la chaîne en mettant à profit le mémorandum entre la France, l'Espagne et l'Andorre au sujet de l'ours. Celui-ci pouvant s'appliquer à d'autres espèces, il semblerait souhaitable de raisonner en termes de grands carnivores, la problématique étant souvent très proche entre ces espèces.

La fusion des Réseau Ours et Loup serait sans doute une des solutions techniques pour optimiser les collaborations de terrain.

En matière d'aide à l'élevage et de protection des troupeaux d'ovins, des mesures ont déjà été prises pour le massif du Madres lors de la réapparition du loup et dans le massif du Carlit dans le cadre du plan de restauration de l'ours des Pyrénées. Elles ont été évaluées pour les autres massifs par le SIME.

Enfin, la communication doit rester un souci constant afin d'apporter les informations techniques indispensables, tant aux élus qu'aux autres acteurs socioéconomiques et ainsi assurer la transparence nécessaire à la gestion de ces dossiers conflictuels par essence.

*Alain Bataille / ONCFS  
Correspondant Réseau Ours et Réseau Loup 66  
Cet article a été publié dans le bulletin du Réseau Loup, Quoi de Neuf n°14, décembre 2005. Merci à l'ONCFS et à Alain Bataille pour leur aimable autorisation de publication.*